



## BULLETIN MUNICIPAL



Avril 2022

Dans ce 8<sup>-ème</sup> numéro du bulletin municipal, vous trouverez l'essentiel des dernières infos communales.

### TRAVAUX EN COURS

- Débroussaillage de certains sentiers et chemins.
- Rebouchage de trous sur certaines routes de la commune.
- Pose des panneaux d'affichage libre à la gare, près de la salle polyvalente et au croisement du Rouret Les Laurents.
- Réparation et peinture des rambardes de ponts.
- Travaux de démolition dans le rdc de la gare
- Restauration et pose de différentes croix sur la commune

### PLU

Le PLU sera présenté aux institutionnels et ensuite en réunion publique 

Le 30 mai 2022 à 18h00 dans la salle polyvalente.

### CULTURE, FÊTES ET FESTIVITÉS

Un groupe « Culture, Fêtes et Festivités » a été créé récemment dans la commune.

Les membres de ce groupe, composé d'élus et d'habitants de Grospièrres, sont, par ordre alphabétique : André Abrinès (2<sup>ème</sup> adjoint), Jean-Paul Bagnis (conseiller municipal), Muriel Bruyenne (conseillère municipale), Daniel Marhic (3<sup>ème</sup> adjoint), Sylvie Pras (Grospièroise), Loïc Recht (Grospièrois), Anne-sophie Devernay (conseillère municipale) Benoit Roux (Grospièrois).

Ce groupe a pour objectif de rechercher et proposer aux habitants de Grospièrres des animations variées, en partenariat avec les comités de quartier et les associations locales dans la mesure du possible telles que : repas des villageois, soirées musicales, cinéma d'été en plein air, forum des associations, journée Halloween pour les enfants, animations de Noël, marché de Noël. Pour chaque évènement, il sera étudié sa faisabilité.

Le groupe aura besoin de bras supplémentaires pour l'aider dans la préparation et le suivi des évènements. Les Grospièrois souhaitant apporter leur soutien à ces actions seront les bienvenus. Dans ce cas, merci de vous inscrire sur le site de la mairie ([www.grospièrres.fr/](http://www.grospièrres.fr/))



### **ARRIVEE DE LA VIDEO PROTECTION**

Notre village sera bientôt équipé de caméras de surveillance pour l'été qui arrive. La commune a connu pas mal d'incivilités lors des années précédentes, des espaces poubelles souillés, des dépôts d'ordures sauvages, des dégradations des bâtiments publics etc. Une dizaine de caméras seront réparties dans toute la commune afin de nous rendre propre et tranquillité 

### **DEFIBRILLATEURS**

Après la pose de défibrillateurs à la Mairie, à la gare, à la maison des associations et au domaine des Anges (Font Vive), une initiation à l'utilisation sera dispensée par une élue de la commune dans la salle polyvalente les :

Vendredi 20 mai à 18h00, le samedi 28 mai à 10h00 et samedi 4 juin à 14h00

### LE RESULTAT DES ELECTIONS SUR LA COMMUNE (2<sup>EME</sup> TOUR)

Inscrits :717

Votants :533

Blancs :46

Emmanuel Macron = 232

Nuls :11

Marine Le Pen = 244

Exprimés :476

**Pour rappel : élections législatives les 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00**

### Une Belle Info

**Grospièrres accueille 2 familles d'Ukraine (composées chacune de 2 adultes et 2 enfants) grâce à la générosité de deux familles grospièroises.**

**Si vous souhaitez les aider dans cette démarche, vous pouvez contacter la mairie, nous relaierons votre demande.**

**Un grand merci à ces familles d'accueil pour ce geste de solidarité ainsi qu'à LARISA qui a gentiment servi d'interprète.**

Afin d'accueillir les nouveaux « Grospièrois » qui ne connaissent pas encore notre village, nous sommes en préparation d'un « mémo » répertoriant les services municipaux (Mairie-France Services – Bibliothèque – Agence Postale – Déchetterie) les artisans, commerçants ou encore prestataires de services. 

Certains sont déjà listés sur notre site internet mais si nous vous avons oublié  merci de vous faire connaître en mairie par mail [grospièrres@wanadoo.fr](mailto:grospièrres@wanadoo.fr) ou encore sur le site internet [www.grospièrres.fr](http://www.grospièrres.fr) à la rubrique « village »

**LE NOUVEAU SITE INTERNET EST EN LIGNE DEPUIS FIN DECEMBRE !**

**CE SITE SE VEUT INTERACTIF, DE NOMBREUSES NOUVEAUTES SONT PRESENTES**

**VENEZ NOMBREUX LE CONSULTER---> Site internet : [www.grospièrres.fr](http://www.grospièrres.fr)**

Visitez notre page Facebook : **mairie de Grospièrres**

## CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE de mai à août

**Samedi midi 7 mai 2022** : l'UNRPA Organise son repas de printemps

---

**Le 8 mai 2022** se tiendra la fête des 🍷🍷 dans le parc du château de Bournet organisée par la « pérégrina »

---

**Le 14 mai 2022** : Comme annoncé, l'association « Théâtre en cour(s) » a présenté aux Grospierrois intéressés et présents le vendredi 21 janvier dernier, son avant-projet qui devrait prendre forme avec la participation volontaire des habitants et des élèves de Grospierres.

La préparation de ce projet a eu lieu entre février et avril, pour des animations prévues à la salle polyvalente.

---

**Le 20 mai 2022** : RAPPEL : Fêtes des voisins (à la libre initiative de chaque quartier)

---

**Le 4 juin 2022** : Repas indonésien à la salle polyvalente

---

**Du 25 au 28 mai 2022** : 2<sup>ème</sup> rencontre « Images et Biodiversité » organisée par Qualité de vie et Fiber nature au cinéma et château du Rouret

---

**Le 6 juin 2022** : L'association les vieilles soupapes organise une exposition de véhicules anciens place de la gare

---

**Le 18 juin 2022** : Sortie en Camargue organisée par l'UNRPA

---

**Le 1 juillet** : fête des écoles

---

**2 juillet** : Repas plein air à la gare organisé par l'UNRPA

---

**Le 13 juillet 2022 à 20h30** : Concert des Petits Chanteurs de St Louis à l'église de Grospierres organisé par Qualité de vie à Grospierres

---

**Les 22-23 et 24 juillet 2022** : La municipalité et le club de foot organiseront la fête votive avec un bal quartier de la gare. Le feu d'artifice est prévu vendredi 22 juillet à 22h30 au

---

**Les 22-23 et 24 juillet 2022** : 4<sup>ème</sup> rencontre des vivants sur le thème de l'eau organisées par l'association Païolive

---

**Le 7 août 2022** : Brocante organisée par l'UNRPA

**Et tous les dimanches matin** : vide grenier à la gare

## PERMIS DE CONSTRUIRE

### De janvier 2022 à mai 2022

Maison d'habitation : 0 accordé, 1 en cours d'instruction et 0 refusé

Changement d'affectation : 0 accordé, abri voiture = 1 accordé

Abri piscine : 1 accordé.

## UN PETIT MOT DES FINANCES 💰

Une année 2021 plutôt calme dans les dépenses. On a fini les travaux de la nouvelle mairie, et ceux de l'école maternelle, financé l'adressage en totalité ainsi que l'avancement du PLU. Nous avons investi dans un nouveau panneau lumineux et supprimé ainsi une location onéreuse.

Pour 2022, on prévoit la réhabilitation du RDC de la gare, la vidéoprotection, le démarrage de la reconstruction de la cantine, la démolition (enfin !) de l'ancienne mairie et la maîtrise d'œuvre pour une nouvelle salle polyvalente 🏗️.

Pour les ménages, la commune n'a pas augmenté les taux de la taxe foncière, et la communauté de communes baisse le taux de la taxe ordures ménagères de 17,70% en 2021 à 16,50% pour 2022.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question concernant les finances, n'hésitez pas à utiliser notre site internet 🖥️

## Site Internet

### Conseil municipal

Vous trouverez les comptes rendus des différents conseils municipaux sur le site internet sous l'onglet Mairie/Comptes-rendus.

Les comptes-rendus sont classés par année et par dates

### Travaux

Nouveau : vous pouvez contacter le service travaux via le formulaire situé dans l'onglet contacts/travaux

### Vivre à Grospierres

Dans cette rubrique vous trouverez les commerces, les restaurants, les campings, et les artisans de la commune

### Statistiques

A ce jour, après 4 mois d'existence le site de la mairie rencontre un franc succès avec 3077 visiteurs et 1444 visites du site. Merci à vous et continuons à le faire évoluer N'hésitez pas à envoyer vos remarques à l'adresse suivante : webmaster@grospierres.fr

## Broyage des verts à domicile

La municipalité a décidé la mise en place le broyage à domicile pour les personnes non imposables et sans moyens matériels permettant de transporter les déchets verts. Gratuité pour la première heure en ensuite 50€ de l'heure avec un maximum de 3 heures par an